Nations Unies

S/PV.7121



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7121e séance

Mercredi 26 février 2014, à 10 h 40
New York

Président :	Mme Kazragienė	(Lituanie)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Shearman
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2014/105)

14-24631 (F)









La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2014/105)

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Mozambique à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Ramos-Horta, qui participe à la séance d'aujourd'hui par vidéoconférence depuis Bissau.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil, à participer à la présente séance en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/105, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : De Bissau, je voudrais informer le Conseil que je suis entouré de mon équipe, une équipe très loyale – la famille du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), qui appuie la présence des Nations Unies en Guinée-Bissau. J'ai à ma droite M. Gana Fofang, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); à ma gauche, mon chef de cabinet; ensuite, toujours à ma gauche, il y a Georges, notre chef de l'administration; Guadalupe Sousa, chef de la section des droits de l'homme; Antero Lopes, chef de la section de la réforme du secteur de la sécurité et de l'assistance en matière d'état de droit; Martinho Chachiua, chef de la section des affaires politiques; Linda de Souza, qui travaille également à la section des affaires politiques; Ruddy Flores, de la section des affaires politiques; Musafiri Prosper, de l'Unité de la planification stratégique; et Raluca Eddon, du Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Vu qu'il n'y a pas assez de place autour de cette table, les autres membres du personnel sont assis derrière nous dans la salle. Madame la Présidente, nous vous adressons tous nos salutations les plus chaleureuses, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité.

Nous voudrions exprimer toute notre satisfaction et toute notre gratitude pour la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/19) publiée par le Conseil suite à nos échanges en novembre 2013. Le rapport du Secrétaire général (S/2014/105) dont le Conseil est saisi décrit l'évolution de la situation en Guinée-Bissau depuis mon dernier exposé, le 26 novembre 2013 (voir S/PV.7070). Je voudrais à présent évoquer certains faits nouveaux survenus depuis la publication du rapport.

Sur le plan politique, après beaucoup de retards, le plus grand parti, à savoir le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC), a tenu son congrès national, du 2 au 11 février. M. Domingos Simões Pereira, ancien Ministre des travaux publics et de l'infrastructure sous le régime de l'ancien Président Koumba Yalá et ancien Secrétaire exécutif de la Communauté des pays de langue portugaise, a été élu à la présidence du parti avec une majorité de plus de 60 % de voix. Le candidat qui est arrivé au deuxième rang, Braima Camará, Président de la Chambre de commerce de la Guinée-Bissau, a obtenu 37 % cent des voix.

Malgré une compétition acharnée, les candidats qui n'ont pas été élus ont accepté gracieusement les résultats du vote. Pour sa part, M. Simões Pereira a appelé ses rivaux à se joindre à lui pour promouvoir la réconciliation et l'unité au sein du parti. L'élection de M. Simões Pereira laisse espérer que l'on verra apparaître une nouvelle génération de dirigeants qui va promouvoir les changements dont le pays a besoin. Son élection a suscité une ambiance très positive à travers tout le pays. Il a un défi à relever, celui d'unir le parti.

Néanmoins, certaines questions n'ont pas encore été réglées entre M. Pereira, qui bénéficie de

l'appui de ses partisans au sein du parti, et le candidat arrivé au deuxième rang, M. Camará, notamment en ce qui concerne la composition du Comité central et du Bureau politique. Les négociations se poursuivent entre M. Pereira et M. Camará. Je continue à dialoguer activement avec tous les acteurs, en faisant des suggestions et en prodiguant des conseils quand on me le demande. Je suis convaincu qu'ils pourront trouver les compromis nécessaires dans l'intérêt de la stabilité et de la bonne gouvernance.

Même si M. Pereira devrait conduire le PAIGC aux élections législatives, désormais prévues pour le 13 avril selon un décret présidentiel publié récemment, des discussions sont toujours en cours au sein du parti au sujet du candidat qu'il faudra soutenir pendant l'élection présidentielle.

Les divisions au sein du deuxième parti le plus important, le Parti du renouveau social (PRS), persistent et ont conduit à l'émergence de quatre candidats à la présidence parmi les responsables du parti. Alors que l'ancien Président Kumba Yalá, chef historique et fondateur du PRS, a annoncé publiquement son retrait de la scène politique et a décidé d'appuyer la candidature de M. Nuno Na Bian, Directeur de l'aviation civile, à l'élection présidentielle, le parti a nommé M. Abel Incada, un homme d'affaires bien connu et Vice-Président de la Chambre de commerce, candidat officiel à la présidentielle. Deux hauts responsables du parti se sont opposés à la décision du parti et ont annoncé également leur candidature en tant que candidats indépendants.

La multiplication de candidats indépendants reflète la fragmentation de la vie politique dans ce pays, qui s'est encore aggravée suite à la crise qui a suivi le coup d'État du 12 avril 2012. Jusqu'à présent, il y a 12 candidats à la présidence, dont huit indépendants et quatre qui ont été présentés par des partis politiques, à l'exception du PAIGC. Un décret présidentiel, publié hier, raccourcit les délais légaux pour que l'élection puisse se tenir le 13 avril et fixe au 5 mars la date limite de dépôt à la Cour suprême des candidatures aux élections présidentielle et législatives.

La Cour suprême a indiqué qu'il lui faudrait environ 12 jours pour examiner comme il se doit la liste des candidats. Environ 40 partis politiques présenteront des candidats aux élections législatives. Cependant, grâce au système électronique de données utilisé actuellement, qui a été offert et mis en place par des spécialistes timorais des affaires électorales et en technologies de l'information, la Cour suprême pourrait mener à bon terme l'examen de la liste des candidats en cinq jours environ.

Comme je l'ai déjà indiqué, à l'issue d'un processus de consultation avec les parties prenantes, en particulier les acteurs politiques nationaux, ainsi que les partenaires internationaux, le Président de transition, M. Nhamadjo, a officiellement annoncé le 21 février que les élections législatives et présidentielle se tiendraient finalement le 13 avril. Ce changement était justifié afin de permettre d'achever la nouvelle procédure d'inscription sur les listes électorales basée sur les technologies de l'information dans tout le pays, tandis que l'on veillait également à garantir la volonté politique. Si tout se passe sans heurt, le processus électoral pourrait être achevé avant que le Conseil n'examine le renouvellement du mandat du BINUGBIS en mai.

Le Gouvernement a déclaré que l'inscription sur les listes électorales avait pris fin le 10 février. La période de 15 jours pour présenter et corriger les listes électorales provisoires a commencé le 18 février et n'est pas encore terminée. La liste électorale définitive devrait être prête d'ici à la fin de la semaine. Les chiffres provisoires indiquent que plus de 770 000 électeurs se sont inscrits. Ce chiffre représente au moins 95 % de l'électorat total qui compterait 810 961 électeurs. Il s'agit d'un record surprenant et impressionnant.

La Commission électorale nationale, avec l'appui technique d'une équipe d'experts internationaux recrutée par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), se prépare activement pour s'assurer que tous les moyens logistiques nécessaires pour les opérations électorales sont en place. Le premier lot de matériel électoral a été livré le 12 février. Une campagne de sensibilisation à l'éducation civique sera également menée. Je tiens à saluer tous les donateurs qui ont contribué au processus électoral, en particulier le Timor-Leste, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Nigéria, et ceux qui ont contribué au fonds de centralisation des contributions administré par le PNUD pour appuyer les activités menées par la Commission électorale nationale, notamment l'Union européenne, pour leur générosité.

L'inscription sur les listes électorales a été un succès indéniable. Il faut saluer le Timor-Leste, le Nigéria et la CEDEAO pour leur appui et pour la fourniture de matériel décisif pour cette étape essentielle, rendant ainsi possibles le processus électoral

et le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Le Timor-Leste a alloué 6 millions de dollars et déployé une vingtaine de conseillers électoraux et de spécialistes des technologies de l'information, qui travaillent tous en permanence dans des conditions très difficiles. À ce jour, la CEDEAO a versé 5,6 millions de dollars. Le Nigéria a donné plus de 2 millions de dollars à l'appui des activités et besoins du bureau d'appui technique au processus électoral.

Un plan national pour la sécurité électorale est actuellement mis en œuvre, appuyé au plan opérationnel par le BINUGBIS et la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, avec la mise en place de structures de commandement national conjoint qui seront conduites par la police. L'armée jouera un rôle de réserve. Dans ce cadre, la formation efficace de 60 officiers de police et militaires de haut rang a été assurée le 14 février à l'Institut de défense nationale, appuyé par le BINUGBIS. En outre, 1 500 policiers et militaires environ devraient être formés au cours des prochaines semaines, dans le cadre d'un partenariat entre le BINUGBIS et le Brésil. Le BINUGBIS renforcera également progressivement sa présence dans les régions au moment des élections.

Tout en étant conscients que les différends au sein des partis ne sont pas encore réglés, ce qui est prévisible dans de tels cas de figure, les conditions techniques des élections sont en place et aucun autre retard ne devrait être envisagé. Les élections doivent finalement se tenir le 13 avril au plus tard et absolument aucune autre excuse ne devrait être acceptée. À cet égard, l'appui exprès du Conseil serait très apprécié.

Chaque jour qui passe nuit à l'économie et aux moyens d'existence de la population. La mission effectuée à Bissau par le Fonds monétaire international ce mois a indiqué que l'économie était toujours durement touchée par les conséquences économiques et politiques du coup d'État d'avril 2012 et ne s'était pas encore redressée. La croissance économique pour 2013 devrait probablement s'établir à 0,3 %. Les salaires des fonctionnaires n'ont à ce jour pas été versés depuis au moins trois mois et, dans de nombreuses familles, les fonctionnaires sont la seule source de revenus. La situation humanitaire s'est détériorée, malgré l'appui direct apporté à la population par les partenaires internationaux par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales.

J'exhorte toutes les parties prenantes à jouer leur rôle pour faire en sorte que des élections constructives se déroulent dans un climat de paix et de sécurité. Les citoyens doivent être en mesure d'exercer pleinement tous leurs droits, y compris la liberté d'expression et de réunion. Dans le même temps, tous les partis politiques et leurs sympathisants doivent jouer leur rôle pour assurer un climat de paix et de sécurité. Les médias doivent présenter l'information de manière juste, équitable et objective.

Les forces de défense et les institutions chargées de la sécurité doivent agir dans les limites de leurs mandats, tel que définis dans la Constitution et les lois spécifiques, et s'abstenir de commettre tout acte d'ingérence et d'intimidation. Elles devraient également garantir la sécurité des institutions publiques, y compris celles concernées par le processus électoral, ainsi que la sécurité de tous les candidats.

Tout en gardant à l'esprit le fait que la raison du plus fort l'a emporté par le passé et la série d'incidents signalés, je n'ai jusque-là aucune raison concrète de dire que les forces de défense et les institutions chargées de la sécurité s'immisceront dans le processus à l'approche des élections. Nous continuerons d'être vigilants, tout en sollicitant l'appui exprès du Conseil à cet égard.

De même, je pense que les partis politiques et les candidats, de même que leurs sympathisants, feront preuve de la plus grande discipline et respecteront pleinement le verdict du peuple et les résultats des élections qui seront annoncés par la Cour suprême qui, comme le Conseil le sait, tranche en dernier ressort en cas de contentieux électoral et publie également les résultats définitifs. Je recommande au Conseil de sécurité d'envisager une réponse ferme et rapide, y compris des sanctions ciblées, face à toute tentative visant à entraver le processus électoral et la stabilité après les élections.

Je signale avec regret que les autorités n'ont pas été en mesure de vérifier le bon déroulement des enquêtes sur les graves atteintes aux droits de l'homme et les crimes graves, notamment l'agression qui a visé le Ministre des transports et des communications le 5 novembre 2013. Il est également préoccupant qu'aucune action en justice n'ait été menée en ce qui concerne la violation de l'intégrité de l'Ambassade du Nigéria, le 8 octobre, ou en ce qui concerne l'embarquement irrégulier de personnes se disant de nationalité syrienne qui ont finalement voyagé munies de faux passeports de service turcs jusqu'au Portugal, bien qu'une instruction avait été menée à terme.

Tout en louant les partenaires pour leurs généreuses contributions, qui ont rendu possibles de futures élections et le rétablissement de l'ordre constitutionnel, je les exhorte à regarder au-delà de cet horizon et à envisager la transition postélectorale. Le gouvernement qui sortira des élections aura à faire face à d'énormes problèmes, et il est essentiel que les partenaires internationaux soient prêts à reprendre leur coopération avec le pays dès la mise en place de nouvelles autorités démocratiquement élues. Cela signifie précisément qu'il faut fournir une aide et un appui d'urgence aux réformes essentielles, avant la tenue d'une conférence d'annonce de contributions, qui prendra en considération de manière complète les besoins généraux en matière d'édification de l'État et de développement du pays.

Pour instaurer la stabilité et la gouvernance démocratique en Guinée-Bissau, il est essentiel de mener des réformes accélérées dans les secteurs de la défense et de la sécurité, y compris la modernisation urgente des forces armées, permettant ainsi le contrôle civil. Les stratégies de démobilisation et de réintégration doivent être appuyées immédiatement après les élections, de même que des réformes de la sécurité interne axées sur les populations locales et l'appui à l'indépendance du pouvoir judiciaire afin de lutter contre l'impunité, ainsi que contre toutes les formes de criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue.

Des décennies de négligence et d'instabilité ont rendu les institutions de la Guinée-Bissau inefficaces, rongées par la corruption et perméables au pouvoir militaire. Pendant la période post-électorale, il sera nécessaire de commencer à reconstruire les institutions de l'État. Le programme d'amélioration de l'efficacité du Gouvernement constitue une réponse programmatique. Mon personnel et moi-même avons fourni à nos partenaires nationaux et internationaux un résumé de ce que j'estime devoir être le rôle de la communauté internationale dans l'aide à apporter à la Guinée-Bissau sur la voie de la réforme, de la modernisation et du développement durable suite aux élections.

Le déploiement temporaire de conseillers internationaux qualifiés, dotés également de pouvoirs exécutifs, dans les structures critiques de prise de décision au sein de la fonction publique est essentiel à la stabilité à long terme, à la gouvernance démocratique et au développement du pays, en ce qu'il permet de restaurer la confiance des partenaires internationaux.

Même si la réforme et la modernisation des forces armées et des institutions chargées de la sécurité doivent demeurer une priorité majeure pour les autorités démocratiquement élues après les élections législatives, il importera en outre de reconstruire les autres institutions de l'État, notamment l'appareil judiciaire et l'administration publique en général.

J'espère que les organismes multilatéraux et régionaux, tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, les institutions des Nations Unies, ainsi que les partenaires régionaux et bilatéraux, étudieront sérieusement le projet de stratégie qui est désormais disponible, et entameront rapidement des consultations afin de s'entendre sur la meilleure façon d'aider la Guinée-Bissau et ses autorités légitimes à avancer sans plus attendre.

Je voudrais faire valoir qu'une déclaration présidentielle mettant en exergue ces considérations essentielles contribuerait à notre travail sur le terrain tout au long du processus électoral en cours, et au-delà.

Enfin, je voudrais formuler quelques mots de gratitude à l'égard du personnel de l'ONU, tant au Siège que sur le terrain, et des autres partenaires internationaux qui travaillent à nos côtés en Guinée-Bissau, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise, qui ont toujours fait montre d'un grand professionnalisme et d'un profond dévouement.

Madame la Présidente, vous figurez toujours, avec tous les autres membres du Conseil, ainsi que le Secrétaire général, dans mes prières. Je prie le Seigneur tout-puissant et miséricordieux de continuer de vous accorder à tous une sagesse infinie dans vos efforts pour instaurer la paix dans notre monde troublé. Que Dieu nous bénisse tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ramos-Horta de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Patriota.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie , Madame la Présidente,d'avoir convoqué la présente séance et de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je remercie

également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Ramos-Horta, de son exposé et de la remarquable direction qui est la sienne en cette période particulièrement cruciale de l'histoire de la Guinée-Bissau.

Comme on l'a déjà dit, j'ai accepté l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général à me rendre dans le pays en fin de mois dernier. Je profite de l'occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et l'ensemble du personnel du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix du concours qu'ils m'ont apporté pour ce déplacement. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale, Mme Judy Cheng-Hopkins, de m'y avoir accompagné, ce qui est une preuve de son engagement sans faille.

Au cours de mon séjour de quatre jours à Bissau, je me suis entretenu avec un large éventail d'interlocuteurs, y compris les autorités de transition, le personnel politique, les fonctionnaires, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux. À chacune de ces rencontres, j'ai insisté sur le fait que la tenue d'élections libres et transparentes et un retour à l'ordre constitutionnel étaient indispensables à la pleine reprise de la coopération internationale, dont le pays a tant besoin.

J'ai trouvé un pays dans une grave détresse économique, en dépit de ses ressources et de son potentiel humains et matériels. Les plus pauvres et les plus vulnérables ont été les plus durement touchés par les conséquences du coup d'État de 2012, dont les auteurs, en revanche, ne semblent pas avoir particulièrement eu à souffrir. Il semble qu'une réflexion urgente s'impose au sein de la communauté internationale quant à la façon d'éviter des conséquences aussi illogiques.

Dans mes contacts avec les partenaires internationaux, j'ai pu voir se dessiner une amélioration de la coordination régionale et sous-régionale. Un contexte régional positif est un facteur clef pour la stabilité en Guinée-Bissau. Je continuerai de m'employer à ce que ces tendances positives s'affirment toujours plus solidement.

Dans mes rencontres avec diverses autorités de transition, y compris l'armée, j'ai pu observer les réalités fort complexes que recouvre la modernisation des secteurs de la sécurité et de la défense. Bien qu'il semble y avoir un consensus national sur l'urgence, et même sur les principales modalités, de la modernisation du secteur de la sécurité, les notions simplistes qui peuvent avoir cours au sujet du rôle de l'armée dans la politique, sans qu'il soit guère tenu compte de la question des relations entre secteurs civil et militaire et de la conduite des élites politiques, sont de peu d'utilité dans la pratique.

Une démarche plus globale est nécessaire. Une modernisation digne de ce nom implique une compréhension suffisante des facteurs historiques et sociologiques sous-jacents qui contribuent à l'instabilité politique depuis l'indépendance, et également depuis le conflit de 1998. Elle passera par un appui soutenu au dialogue politique, à la réforme de l'État et à la modernisation des structures clefs de l'État, de la police à l'administration et aux services publics, en passant par le système judiciaire.

Tout processus efficace devra faire le nécessaire pour qu'aucun groupe social ou protagoniste ne soit, ni ne se sente, considéré comme appartenant à une catégorie de citoyens de seconde classe, et pour que les différentes contributions apportées au progrès institutionnel soient reconnues au sein d'un cadre national pluriel et démocratique, où chacun dispose des mêmes possibilités.

La coordination internationale entre les principaux acteurs appuyant la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau va continuer d'être un élément important. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est bien placée pour jouer un rôle central, notamment dans le cadre de la présence renforcée de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau. La communauté internationale doit être prête à se rallier à la bannière du Représentant spécial du Secrétaire général et à en appuyer les efforts de manière décisive et rapide.

J'ai été impressionné par la volonté qu'ont montrée les partenaires régionaux et internationaux à Bissau, tels que la CEDEAO et l'Union européenne, de répondre à cet appel. Après les élections, mon propre pays, le Brésil, réévaluera les perspectives d'une reprise de la coopération dans ce domaine.

La criminalité internationale et le trafic de drogue demeurent des préoccupations majeures pour les interlocuteurs internationaux, en dépit des études faisant état d'une tendance à la baisse. La délivrance de permis illicites de pêche et d'exploitation forestière a été évoquée par les interlocuteurs nationaux, qui

la voient comme un nouveau défi. Les contraintes institutionnelles, la situation politique et le manque de moyens en matière de répression demeurent des obstacles importants. Tout accent mis sur l'amélioration de la transparence du recouvrement des recettes et sur le renforcement des capacités locales en vue de promouvoir le développement socioéconomique a de bonnes chances de remporter les suffrages.

Je n'en suis que plus convaincu que l'impunité en Guinée-Bissau est le fruit de l'instabilité politique persistante, de la faiblesse des institutions et de problématiques non résolues dans les relations civilo-militaires. C'est une démarche intégrée, qui permette de renforcer une prise en charge au niveau national, autour d'un engagement renouvelé en faveur de la démocratie et d'une société plus ouverte, qui donnera certainement les meilleurs résultats.

Lorsque j'étais à Bissau, j'ai pu constater la contribution inestimable apportée par le Timor-Leste au processus d'inscription sur les listes électorales. L'importance du processus d'inscription ne se limite pas aux prochaines élections. Ce processus permet d'exercer ses droits civils et politiques, mais peut également servir des objectifs de planification et de décision politique. Je félicite les Bissau-Guinéens de l'enthousiasme avec lequel ils ont participé au processus d'inscription sur les listes électorales, ce qui a porté à un niveau historique les chiffres de l'électorat à travers tout le pays. Les prochaines élections pourraient donc être l'étape la plus décisive de consolidation de la démocratie dans l'histoire de la Guinée-Bissau.

Compte tenu de la prolongation de la période d'inscription, le report consécutif des élections n'est pas nécessairement synonyme de manque d'engagement. La qualité technique des élections, pour laquelle le processus d'inscription sur les listes joue un rôle essentiel, est tout aussi importante.

Je me félicite de l'élection d'un nouveau dirigeant du principal parti politique de Guinée-Bissau, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde. La désignation des candidats par diverses parties et le succès du processus d'inscription, pourtant mené dans des conditions difficiles, peuvent contribuer à générer une dynamique positive propice au retour de la démocratie, et ce malgré les nombreux défis à relever.

Je suis entièrement d'accord avec l'appel lancé par le Représentant spécial du Secrétaire général à tous les acteurs politiques pour qu'ils surmontent leurs divergences politiques, passent à l'étape suivante et se mettent pacifiquement et résolument en marche pour aborder sans plus tarder un nouveau chapitre de la vie politique du pays – nouveau chapitre réellement possible et dans lequel je pense que la Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle stratégique constructif.

Sur le plan économique, les répercussions de l'instabilité politique sur l'économie sont dévastatrices. Les finances publiques sont dans un très mauvais état, et le retrait de l'aide internationale a eu une incidence directe sur les services publics et sur l'activité économique.

L'insécurité alimentaire dans un pays fertile comme la Guinée-Bissau constitue un paradoxe criant.

La dépendance à l'égard de la noix de cajou a été qualifiée de problème majeur. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2014/105), près de la moitié de la population tire l'essentiel de son revenu des ventes de noix de cajou. Parmi les solutions de substitution mises en place en vue de la diversification de l'économie, il y a, entre autres, la transformation des noix de cajou, la stimulation de la production d'autres cultures, notamment le riz, le manioc et les haricots, la promotion de la pêche et les investissements dans les secteurs minier et touristique. Le secteur des services logistiques peut jouer un rôle important, notamment avec la future construction d'un port en eaux profondes à Buba, où les conditions naturelles sont favorables.

En l'absence d'autorités légitimes, je n'ai pas été en mesure d'aborder la question des priorités stratégiques de la consolidation de la paix à long terme avec les décideurs nationaux. Néanmoins, je vais présenter quelques conclusions qui pourraient contribuer à l'élaboration d'une stratégie collective de coopération avec la Guinée-Bissau et à mesurer les progrès accomplis dans le domaine de la consolidation de la paix, notamment en ce qui concerne la coopération future avec les autorités légitimes.

Premièrement, les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, en particulier ceux de la région, ont un rôle décisif à jouer dans la promotion de la stabilité. Pour que cette contribution se matérialise de manière aussi efficace que possible, il est essentiel de mettre en place une coordination politique solide. C'est un domaine dans lequel il est clair que la Commission de consolidation de la paix doit s'engager immédiatement.

Deuxièmement, je tiens à souligner la vision du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ramos-Horta, en faveur de la fourniture d'un appui international intensif au programme de reconstruction de l'État à la suite des élections. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle important dans l'appui à la vision du Représentant spécial.

Troisièmement, je propose d'approfondir le débat sur trois objectifs stratégiques modestes et réalisables à moyen terme dans les domaines institutionnel, socioéconomique et de la sécurité, et ce en vue de guider la Commission après la reprise de son action et de contribuer aux délibérations futures du Conseil.

Dans le domaine institutionnel, il faut mener à bien un cycle démocratique complet en procédant à un transfert constitutionnel des pouvoirs aux représentants élus. Outre la forte mobilisation politique internationale, dans laquelle la Commission de consolidation de la paix joue naturellement un rôle, ce processus peut s'appuyer sur la coopération technique au sein de l'administration publique, conformément aux propositions du Représentant spécial, et l'appui au dialogue politique, notamment sur la base de la communication sociale. À cet égard, je tiens à souligner qu'il importe que la Communauté des pays de langue portugaise reste engagée, notamment en mettant à disposition ses compétences techniques spécialisées. Le Conseil de sécurité joue un rôle clef à cet égard en veillant à ce que les résultats des élections soient respectés et en continuant de suivre attentivement l'évolution de la situation politique postélectorale.

Dans le domaine socioéconomique, il faut avancer dans la réalisation des indicateurs sociaux et économiques, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et le développement rural. Le Programme alimentaire mondial devrait être en mesure d'envisager son départ de la Guinée-Bissau. Il est essentiel de promouvoir une diversification économique responsable. L'autonomisation économique des femmes, qui représentent plus de 80 % de la main-d'œuvre chargée de la récolte des noix de cajou, est une dimension essentielle. Par ailleurs, j'ai été impressionné par les organisations de femmes en Guinée-Bissau et la manière dont elles rassemblent des ethnies, des religions et des courants politiques divers pour œuvrer à la réalisation de leur objectif commun d'autonomisation économique. Elles sont évidemment un moteur important du processus de consolidation de la paix.

Dans le domaine de la sécurité, l'un des objectifs est de créer une plateforme de coordination et de définir les objectifs stratégiques de l'appui international à la modernisation du secteur de la sécurité. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix peut contribuer à rassembler les acteurs clefs, à approfondir la compréhension des dynamiques politiques et sociales en jeu et à évaluer la nécessité de créer des mécanismes globaux d'appui à la réintégration du personnel militaire retraité, et elle peut faciliter le dialogue politique entre les composantes civile et militaire ainsi que la réconciliation.

Une fois de plus, en particulier après m'être rendu dans le pays, je tiens à souligner que la Guinée-Bissau a clairement le potentiel de devenir un pays stable et prospère, ce qui contraste avec la crise actuelle. En investissant de modestes ressources dans le renforcement des capacités nationales, il sera possible de réaliser de grandes choses. J'ai été frappé par les conversations que j'ai eues avec des responsables profondément investis ayant fait des études supérieures, avec des représentants d'organisations dynamiques de la société civile et avec des chefs culturels et religieux sages. Une société pluraliste, pacifique et dynamique est prête à se relever des décennies de pauvreté et d'instabilité, et elle mérite notre solidarité active.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Patriota de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Gama (Guinée-Bissau) : Madame la Présidente, je voudrais avant tout propos vous adresser les félicitations de mon pays pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et vous assurer de la pleine coopération et de l'appui de mon pays. Je voudrais féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Ramos-Horta, pour son rapport détaillé, et l'encourager à poursuivre ses efforts en vue de mener le pays au retour à l'ordre constitutionnel, et par conséquent aux grands défis de la stabilisation et du développement qui se présentent devant nous et qui constituent des aspirations du peuple bissau-guinéen. Je salue également l'intervention de l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que celle de l'Ambassadeur António Gumende, Représentant permanent du Mozambique, dont le pays assure la présidence en exercice de la

Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Je voudrais, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Youssoufou Bamba, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire, dont le pays assure la présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), rendre un grand hommage à la CEDEAO pour son appui inlassable à mon pays tout au long de ce processus de transition.

Je salue la nomination de M. Carlos Moura, du Brésil, comme Représentant spécial de la CPLP pour la Guinée-Bissau, et nous sommes très heureux de constater que la coordination entre les organisations internationales, en particulier entre la CEDEAO et la CPLP, est de plus en plus renforcée sur le terrain.

Depuis le 12 avril 2012, date du dernier coup d'État en Guinée-Bissau, nous avons pleinement conscience que le chemin qui nous mènera vers la restauration de l'ordre constitutionnel sera non seulement long, mais aussi semé d'énormes sacrifices pour le peuple bissau-guinéen, surtout pour la couche sociale plus vulnérable, à savoir les jeunes et les femmes, car notre pays dépend grandement de l'aide de ses partenaires, dont les principaux ont suspendu ou réduit leur coopération avec notre pays.

Aujourd'hui, au moment où nous sommes au bout de ce long chemin, dont le parcours a plongé le pays dans une crise politique, économique et sociale considérable, nous sommes animés d'une ferme conviction qu'il s'agit là de la dernière phase de la période de transition, qui s'achèvera, bien entendu, avec la réalisation de la plus importante recommandation de la résolution 2048 (2012), qui est la restauration de l'ordre constitutionnel.

Après des consultations avec tous les partis politiques et les autres acteurs nationaux, le Président de transition vient de fixer, par décret, la date du 13 avril 2014 pour la tenue des élections présidentielle et législatives, confirmant ainsi le report des élections initialement prévues pour le 16 mars 2014.

Ce nouveau report, qui ne traduit aucunement un manque de volonté politique des autorités du pays, est plutôt motivé par le fait que les conditions objectives et réelles n'étaient pas réunies en temps voulu. Par exemple, afin de pouvoir recenser le plus grand nombre d'électeurs possible, et compte tenu des difficultés logistiques rencontrées au cours du processus, le recensement électoral a duré un peu plus de deux mois au lieu des 21 jours initialement prévus, compromettant ainsi certains délais légaux stipulés par le code électoral de la Guinée-Bissau.

Néanmoins, il convient de souligner qu'à l'issue de cette opération de recensement, près de 95 % des électeurs ont été recensés, y compris dans la diaspora, qui pour la première fois pourra participer au choix prochain de ses dirigeants. Il est à noter que cet impressionnant taux d'inscription sur la liste électorale n'avait jamais été atteint dans le passé. Je voudrais, à cet effet, remercier tous les partenaires, qui, malgré les circonstances parfois urgentes dans lesquelles ils sont appelés à intervenir, ont, par leur contribution, permis que ce processus soit couronné de succès, et nous espérons pouvoir compter sur leur soutien pendant la période postélectorale. Les exemples de solidarité et de coopération de la République fédérale du Nigéria, du Timor-Leste, de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'Union européenne, entre autres, sont dignes d'être mentionnés devant cet organe. Nous sommes convaincus qu'à l'issue de ce processus de transition, nos relations de coopération avec nos partenaires traditionnels, tels que l'Angola, le Portugal, le Brésil et d'autres pays, seront encore davantage renforcées, permettant ainsi la reprise totale de nos relations d'amitié, de solidarité et de fraternité.

Les élections qui se tiendront en avril prochain ne seront qu'une première étape d'un grand défi auquel le pays doit faire face dans les années à venir.

À l'instar de la nécessité urgente de la réforme et de la modernisation de nos forces de défense et de sécurité, qui demeure d'ailleurs au sommet de la hiérarchie de nos priorités, la Guinée-Bissau a besoin d'un accompagnement étroit de la part de la communauté internationale pour entamer ses vastes réformes dans l'administration publique et créer les conditions indispensables à la promotion de la justice, afin de combattre l'impunité qui malheureusement règne encore dans notre société.

La stabilité sociale du pays dépendra entre autres choses et en grande partie du destin qui sera réservé aux jeunes et aux femmes dans le pays, car ces deux catégories, malgré leur vulnérabilité, représentent la couche potentiellement rentable pour l'économie, s'il leur est créé un climat propice à leur épanouissement professionnel.

La question du trafic de drogue demeure un autre défi à surmonter. Mon pays reste déterminé à poursuivre ses efforts en vue d'éradiquer ce fléau.

Néanmoins, compte tenu de la grande fragilité de nos institutions de sécurité, de justice et autres, mais compte tenu également de la dimension transnationale de ce phénomène, le renforcement de la coopération sous-régionale et internationale s'avère nécessaire. La Guinée-Bissau est ouverte à toute sorte de coopération en la matière afin de combattre ces maux.

Dans ce contexte, nous appuyons pleinement les recommandations du Secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport sur la situation en Guinée-Bissau (S/2014/105), selon lesquelles la phase post-électorale devrait mériter un accompagnement particulier de la communauté internationale afin de pouvoir créer les bases soutenues de son développement et de sa stabilité.

Pour conclure Madame la Présidente, permettez-moi encore une fois de réitérer la profonde gratitude de mon pays vis-à-vis des membres de ce Conseil et de nos partenaires qui nous ont toujours accompagnés tout au long de cette difficile phase de transition.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord, Madame la Présidente, à vous féliciter pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je vous remercie également de m'avoir invité à faire cette déclaration au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) dans le cadre de cette séance d'information consacrée à la situation en Guinée-Bissau, un membre de notre communauté.

La CPLP accueille avec satisfaction le rapport très complet du Secrétaire général (S/2014/105) sur l'état actuel du processus qui mènera au plein rétablissement de l'ordre constitutionnel de ce pays, ainsi que les informations précieuses et très utiles fournies par S. E. M. Antonio Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, et réunies lors de sa dernière visite à Bissau. La CPLP se félicite également de la déclaration faite par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Les exposés faits sur les derniers événements survenus dans ce pays, que la CPLP suit avec grand intérêt, dressent un tableau mitigé de progrès encourageants et de sujets constants de préoccupation auxquels toutes les parties prenantes devraient continuer à accorder une attention particulière.

L'heureuse conclusion du processus d'inscription électorale et l'adoption du Plan national pour la sécurité électorale pour 2014, dont l'objectif est d'assurer la tenue d'élections législatives et présidentielles crédibles, inclusives, pacifiques, libres et régulières, constituent une évolution positive dont nous devons prendre note.

Nous nous réjouissons de ce que tous les partis politiques se préparent à participer aux élections; on peut considérer cela comme la preuve de la reconnaissance renouvelée par ces acteurs politiques nationaux du caractère irréversible du processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Nous sommes bien conscients du fait que cette évolution positive est due dans une grande mesure à l'appui de la communauté internationale aux efforts déployés par le peuple de Guinée-Bissau pour trouver une solution durable à la crise politique provoquée par le coup d'État d'avril 2012.

Nous tenons à saluer les efforts inlassables consentis par le Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. José Ramos Horta, qui a accompli une tâche remarquable en rétablissant la confiance et en encourageant les parties prenantes à faire montre de retenue, en gérant avec zèle, patience, dextérité et de manière équilibrée les questions nombreuses et complexes que soulève un tel processus de stabilisation.

Bien que, dans les circonstances actuelles, d'aucuns pourraient croire que le report des élections est raisonnable, nous nous devons de noter qu'il s'agit du troisième report consécutif. Ceci est particulièrement inquiétant dans un pays dont la population est exposée et soumise à toutes sortes de souffrances et de traumatismes depuis le début de la crise politique actuelle il y a deux ans. La communauté internationale doit continuer à faire comprendre aux autorités en place qu'il est urgent de tenir, à la nouvelle date du 13 avril, des élections libres, régulières et inclusives.

De même, les rapports récurrents faisant état d'incidents d'intimidation, de violations des droits de l'homme, d'absence d'actions concrètes pour lutter contre l'impunité, de restrictions imposées au droit à la liberté d'expression et de réunion, ce qui crée un climat constant d'insécurité, sont quelque peu préoccupants. Cela a été clairement illustré par le passage à tabac du Ministre des transports et des communications en novembre dernier, ou par le grave incident de

l'embarquement forcé de passagers munis de faux documents dans un vol Bissau-Lisbonne de la TAP au mois de décembre.

La situation économique et humanitaire s'est considérablement détériorée, ce qui compromet le processus de stabilisation à la veille des élections. Les grèves provoquées par le non-paiement des salaires dans plusieurs secteurs socioéconomiques illustrent clairement la gravité de la situation.

Une solution durable à ces problèmes exige notamment de la part des acteurs nationaux qu'ils soient fortement engagés en faveur de la cause de la stabilisation politique, et de la part de la communauté internationale qu'elle appuie davantage les futures autorités démocratiquement élues. Nous devons mobiliser nos efforts afin d'assurer à ces autorités, si elles le demandent et en coopération avec d'autres organisations internationales et régionales, les conditions de sécurité qui leur permettront de mettre en œuvre les réformes nécessaires qui, une fois pour toutes, aideront la Guinée-Bissau à sortir du cercle vicieux de l'instabilité.

Dans le cadre de son engagement de longue date en faveur du peuple bissau-guinéen, la CPLP a nommé en janvier l'Ambassadeur Carlos Moura Représentant spécial en Guinée-Bissau. L'Ambassadeur Moura est chargé de suivre l'évolution de la situation et de coopérer avec toutes les parties prenantes chaque fois que cela sera nécessaire, jusqu'à l'achèvement du processus électoral. Sa nomination est une contribution concrète de la CPLP aux efforts de la communauté internationale et est l'expression de notre solidarité permanente avec le peuple de Guinée-Bissau.

En conclusion, Madame la Présidente, je voudrais encore une fois appeler la communauté internationale à continuer à appuyer le processus électoral en Guinée-Bissau et à commencer à se préparer à appuyer les futures autorités légitimes immédiatement après leur nomination et ce, dans une perspective à moyen et à long terme. La tenue d'élections libres, régulières, inclusives et crédibles, la mise en œuvre des résultats et la soumission de l'armée aux autorités civiles sont les conditions du retour à l'ordre constitutionnel, conformément aux résolutions pertinentes prises par cet organe en collaboration avec l'Union africaine et d'autres acteurs internationaux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Côte d'Ivoire.

M. Bamba (Côte d'Ivoire) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 15 membres de Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et me réjouis de l'excellent rapport du Secrétaire général (S/2014/105) sur la situation en Guinée-Bissau en date du 14 février 2014.

Mais auparavant, étant donné que ma délégation prend la parole pour la première fois en ce mois de février, permettez-moi, Madame la Présidente, de vous adresser ses chaleureuses félicitations pour l'élection de votre pays, la Lituanie, à la présidence du Conseil pour ce mois.

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. le Premier Ministre José Ramos-Horta, pour son excellente présentation de la situation, et surtout pour son leadership dans la gestion de la crise en Guinée-Bissau. Je voudrais également remercier tous les orateurs qui m'ont précédé – l'Ambassadeur Patriota, l'Ambassadeur Da Gama et l'Ambassadeur Gumende, au nom de la Communauté des pays de langue portugaise. Tout comme eux, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) constate que la situation politique en Guinée-Bissau depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.7070) continue d'être caractérisée par l'incertitude, provoquée par la réticence de la part de la direction du Gouvernement de transition à mener des élections générales, devant marquer la fin de la transition, conformément aux décisions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO.

Le Gouvernement de transition a justifié son incapacité à respecter ce calendrier de transition par plusieurs facteurs, notamment le manque de fonds pour l'établissement des listes électorales et l'enregistrement des électeurs; la délimitation des circonscriptions; et partant, la conduite des élections dans les meilleures conditions possibles à la date du 24 novembre 2013, tel que prévu précédemment. Cette atmosphère a été aggravée par l'interaction entre les acteurs politiques qui a conduit à la rupture du consensus sur le calendrier de transition.

Toutefois, les États membres de la CEDEAO, en étroite coopération avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté internationale, ont réussi à générer les financements nécessaires à la bonne conduite des élections. Ce processus de collecte de fonds a été conclu en décembre 2013, ce qui a nécessité la

prolongation de la période de transition par l'Assemblée populaire nationale, après de larges consultations entre les principaux acteurs politiques. Cette extension a ensuite été entérinée par les autorités de transition et communiquée au Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO en décembre 2013. C'est pourquoi la date du 16 mars 2014 qui avait été arrêtée comme date des élections ne semblait pas réaliste. Il est utile de noter que c'est la deuxième fois que la date limite pour la conclusion du processus de retour à l'ordre constitutionnel a été déplacée.

La tenue des élections générales est maintenant proposée pour le 13 avril 2014. À cet égard, il convient de rappeler que l'inscription des électeurs a été conclue le 8 février 2014, et que la liste électorale sera disponible le 4 mars 2014. Toutefois, selon la Constitution, l'élection doit avoir lieu deux mois après la publication de la liste électorale. En outre, deux questions politiques internes clefs subsistent, et devaient être traitées de toute urgence pour ne pas faire dérailler le processus électoral.

En premier lieu, selon des médias et des sources proches des fidèles du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC), il est rapporté que l'ancien Premier Ministre reviendrait à Bissau, et ce genre de rumeurs alimente un malaise palpable au sein de la population, au niveau de certains hommes politiques, ainsi qu'au niveau des militaires, qui laissent entendre que sa sécurité ne pourrait être garantie.

En second lieu, on note que le PAIGC n'a ni tenu son congrès, ni désigné un candidat à la présidentielle avant la clôture de la période proposée par la Commission électorale nationale. De plus, certains membres du Gouvernement de transition ont indiqué leur intérêt à se présenter comme candidats aux élections présidentielles.

Compte tenu de ces circonstances, et en raison de la lenteur des efforts en cours vers la tenue des élections, il apparaît évident qu'il faudrait plus de temps aux autorités de transition pour procéder à une élection véritablement crédible et transparente. En tout état de cause, je voudrais indiquer que la CEDEAO apporte une assistance technique à la Commission électorale nationale et à la Direction générale du bureau technique d'appui au processus électoral au sein du Ministère de l'administration de la Guinée-Bissau. À cet égard, l'équipe technique de la CEDEAO a aidé notamment à organiser des réunions avec les principaux acteurs, à la mise en place du chronogramme, à la révision du budget pour les élections, à la supervision des activités d'enregistrement et à la formation du personnel régional de la Commission électorale. En outre, l'équipe technique de la CEDEAO a contribué à assurer une meilleure coordination, la collaboration et la synergie entre la Commission électorale nationale et la Direction générale du bureau technique d'appui au processus électoral, et a organisé des réunions de coordination technique pour échanger des idées sur l'amélioration du processus électoral dans le pays.

Je voudrais indiquer que la CEDEAO apporte son assistance à la Guinée-Bissau dans le cadre de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité. En effet, l'équipe chargée de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité de la CEDEAO, comprenant un coordinateur et six autres experts, a été déployée en Guinée-Bissau à la fin de décembre 2013, avec des objectifs à court et à long terme, visant à la modernisation des secteurs de la défense et de la sécurité, grâce notamment à l'amélioration du cadre juridique et au renforcement des capacités des ressources humaines et matérielles.

S'agissant de l'état d'avancement de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, on peut retenir les éléments suivants : un taux de réalisation de 18 % en ce qui concerne la réhabilitation des casernes sélectionnés; la poursuite des discussions en cours sur la mise en œuvre d'un régime de pension, et la gratuité pour les anciens combattants et les retraités; les besoins de formation identifiés et la formation à effectuer dans les centres de formation d'excellence de la CEDEAO sur la base des besoins des forces armées restructurées de la Guinée-Bissau.

Je voudrais en outre indiquer que la CEDEAO s'engage à appuyer le Guinée-Bissau pour assurer la sécurité pendant les élections à venir. À cet égard, la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau a tenu des réunions de coordination de la sécurité avec le Président et les commissaires de la Commission électorale nationale, aux côtés d'autres agences de sécurité.

Par ailleurs, et en collaboration avec les autorités locales et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau soutient les autorités locales, notamment pour assurer la sécurité des matériels électoraux et pour escorter le matériel électoral à partir du dépôt central vers les régions et les secteurs, en collaboration avec la Commission électorale nationale, le Programme des Nations Unies pour le développement et les agences de sécurité locales. La Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau apporte également son

aide pour constituer des équipes mobiles de secours d'intervention dans les bureaux de vote au cas où des individus ou des groupes d'individus tenteraient de perturber le bon déroulement des élections et pour assurer la sécurité des observateurs électoraux de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'ONU et d'autres organismes qui en font la demande, sans préjudice de la responsabilité des autorités de Guinée-Bissau. Elle apporte en outre sa contribution pour déployer des équipes mobiles de secteur en vue de signaler en temps réel – toutes les 30 minutes – la situation sur le terrain à leur emplacement, de sorte à alerter sur tout incident gui pourrait troubler l'ordre public ou menacer le succès des élections; pour identifier et arrêter les individus ou les groupes qui projettent ou qui tentent de perturber le déroulement des élections; et pour transférer ces personnes à la station de police la plus proche ou au bureau de la Garde nationale.

Je voudrais enfin conclure en invitant toute la communauté internationale à joindre ses efforts à ceux de la CEDEAO, en vue d'aider la Guinée-Bissau à organiser la tenue, dans les meilleures conditions possibles, d'élections libres, justes, transparentes et crédibles, afin de permettre à ce pays de connaître enfin la stabilité et une paix durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations

La séance est levée à 11 h 35.